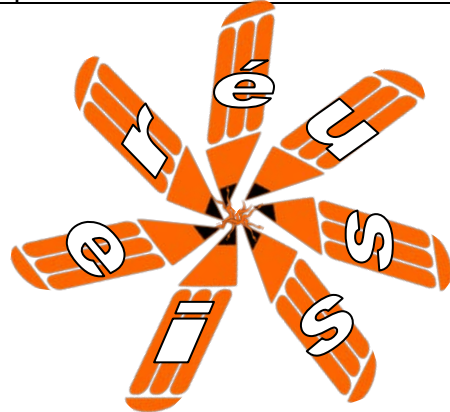


LES 2 BORDS DU FLEUVE

Volume 21, numéro 2 / 28 septembre 2017

Une rentrée



L'année scolaire est débutée officiellement avec la rentrée des élèves. Déjà, la routine s'installe après un premier cycle scolaire passé. Les parents ont été rencontrés et on peut donc dire que l'année scolaire est bel et bien amorcée.

La vie syndicale a repris son cours durant les dernières semaines puisque nous avons déjà rencontré vos déléguées et délégués en instances SEDR-CSQ et de secteurs. Nous avons au calendrier deux formations; une, en lien avec le dossier EHDAA; l'autre, s'adressant aux enseignantes et enseignants siégeant au conseil d'établissement. Consultez le tableau syndical pour votre inscription; l'information ayant été acheminée à votre déléguée ou délégué syndical. Toujours dans le dossier formation, vous dire que 19 participantes et participants ont assisté à la formation *Nouveau délégué* le 14 septembre dernier.

Bientôt, le SEDR-CSQ migrera vers une nouvelle plateforme WEB qui, normalement, nous permettra une plus grande latitude au niveau de la gestion et nous permettra d'effectuer plus d'activités en ligne. Le lancement officiel se fera normalement à la réunion du conseil des déléguées et délégués du SEDR-CSQ le 10 octobre prochain. Également, il y aura le lancement officiel de la page Facebook du SEDR-CSQ durant cette soirée. À cet effet, vous serez informés du concours visant à susciter l'abonnement des membres à cet outil de communication.

À surveiller! Bientôt, dans le journal *Le Soleil*, édition du samedi, il y aura parution d'une série de reportages sur la vie dans les écoles publiques de la grande région de Québec. Normalement, un des reportages concernera une enseignante de l'une de nos écoles secondaires de la Rive-Sud.



Jocelyn Noël
Président

Le vote électronique,



bientôt!

La question du vote électronique ne date pas d'hier. Beaucoup de membres ont fait la demande dans le passé! Dans ce contexte, une analyse du dossier et des démarches ont été entreprises, et ce, depuis deux ans.

La première étape visait la légalité de ce mode de scrutin; ce qui nous fut confirmé par une ressource juridique de la Fédération.

La deuxième étape consistait à vérifier auprès d'autres affiliés l'existence de cette pratique. Seul le Syndicat de l'enseignement de l'Estrie a mis en place un tel système, et ce, à grands frais.

Au niveau de notre démarche, nous figurons donc parmi les précurseurs à la FSE.

L'implantation du vote électronique demandait également la mise en place d'une nouvelle plateforme WEB puisque la nôtre ne répondait plus à nos besoins futurs. Le secrétaire-trésorier, qui est porteur du dossier informatique au SEDR-CSQ, a rencontré de nombreuses entreprises spécialisées afin de bien circonscrire nos besoins et les coûts rattachés à ceux-ci. Cette démarche a permis d'en arriver à un produit satisfaisant et des coûts des plus raisonnables.

Actuellement, nous travaillons sur l'ensemble de la logistique de l'élection par vote électronique. Nous sommes à nous assurer de l'efficacité, de la confidentialité et du respect des règles démocratiques liés à cette opération. Des tests informatiques sont effectués.

Nos pratiques électorales changeantes vont aussi se traduire par des modifications de nos statuts et règlements. De son côté, le comité d'élection devra intégrer lesdits changements dans la politique électorale (*VADE MECUM*) du SEDR-CSQ.

À titre de membres du SEDR-CSQ, vous aurez à vous prononcer sur la question du vote électronique au mois de février. Si les changements proposés sont adoptés, ils seront effectifs dès l'élection de mai 2018.

Jocelyn Noël
Président



FACEBOOK

Pour le lancement de la page Facebook SEDR-CSQ qui aura lieu le 10 octobre prochain lors d'une réunion du conseil des déléguées et délégués, nous vous invitons à vous abonner en grand nombre et, par le fait même, vous aurez la chance de gagner **une des 5 paires de billets pour le spectacle de Pierre Hébert** à la salle Albert-Rousseau, le 25 novembre prochain.

Pour avoir droit au tirage, vous avez jusqu'au **lundi 20 novembre 2017, 16 h, pour vous abonner.**

Merci pour votre participation !

S D R CS Q

*Abonnez-vous
dès maintenant!*

Q= Pierre Hébert

Retraite!

Sessions de préparation à la retraite

Vendredi et samedi
10 et 11 novembre 2017

Hôtel Ambassadeur
3401, boul. Sainte-Anne,
Québec

Vendredi et samedi
13 et 14 avril 2018

Centre des Congrès
5750, rue J.-B. Michaud
Lévis

À l'ordre du jour,

- Questions juridiques
- Adaptation psychosociale et santé
- Questions financières
- Assurances
- Régimes de retraite

Pour inscription, contactez

Manon Pelletier, à l'adresse :
manon@sedrcsq.org
le plus rapidement possible.

INSUFFISANCE DE SERVICES AUX ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE

IL Y A URGENCE D'AGIR POUR PRÉVENIR ET INTERVENIR RAPIDEMENT, RAPPELLE LA FSE (CSQ)

Laval, le 26 septembre 2017. – À la lumière des résultats alarmants d'une vaste enquête concernant les services offerts aux élèves en difficulté au préscolaire, la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) demande une fois de plus au ministère de l'Éducation d'ajouter sans tarder des services aux plus jeunes élèves, puisque ceux-ci sont clairement insuffisants, voire même absents. Or, selon les données gouvernementales, un élève sur quatre présenterait pourtant des vulnérabilités au préscolaire (EQDEM, 2012)¹.

« C'est un véritable cri du cœur que nous lançent les enseignantes et enseignants du préscolaire. Le personnel a souvent l'impression que son jugement n'est pas considéré lorsqu'il signale les besoins des élèves et se retrouve à bout de souffle, puisque les services d'appui qu'ils réclament pour leurs élèves ne viennent pas. Nous avons constaté beaucoup de souffrance, de même que de véritables conflits éthiques. Faute de temps et faute de service, plusieurs enseignantes et enseignants ont l'impression de laisser tomber certains élèves », a fait savoir Sylvie Théberge, première vice-présidente de la FSE.

L'enquête de la FSE menée au printemps 2017 auprès de 1 058 enseignantes et enseignants du préscolaire, dont la grande majorité enseigne à la maternelle 5 ans, dresse un constat des plus inquiétants :

- 96,9 % d'entre eux trouvent difficile d'obtenir des services d'appui pour répondre aux besoins des élèves (orthophonie, ergothérapie, etc.). D'ailleurs, plusieurs d'entre eux ont signifié essayer presque constamment des refus;
- 95,5 % des enseignantes et enseignants interrogés constatent que de plus en plus d'élèves arrivent à la maternelle avec des difficultés complexes;
- 98,6 % des enseignantes et enseignants considèrent que le maximum d'élèves par groupe est trop élevé pour répondre à leurs besoins.

Plus de la moitié des enseignantes et enseignants interrogés (53 %) ont même affirmé qu'il arrivait que des diagnostics de handicap faits par un organisme externe (des professionnels de la santé, par exemple) n'étaient pas reconnus et, par conséquent, les services essentiels à leur développement n'étaient pas mis en place dès le préscolaire, mais plus tard dans leur parcours.

À la lumière de cette enquête, la FSE interpelle également les commissions scolaires et les directions d'établissement pour respecter les obligations contenues dans le contrat de travail du personnel enseignant, dont l'approche par besoins, voulant qu'en aucun temps un enfant ait besoin d'un diagnostic ou d'un code de difficulté pour recevoir des services. Elle rappelle également l'obligation de pondérer à priori des élèves ayant un trouble de la psychopathologie (TP) ou ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA).

La FSE a identifié plusieurs pistes de solution, parmi lesquelles :

- embaucher le personnel nécessaire en service direct aux élèves;
- diminuer le maximum d'élèves par classe au préscolaire ou ajouter une intervenante ou un intervenant de plus dans la classe, selon les besoins et la réalité de chaque milieu;
- respecter le jugement professionnel du personnel enseignant, notamment en ce qui concerne les demandes de services pour les élèves jugés vulnérables;
- obtenir systématiquement les informations concernant tous les futurs élèves présentant des facteurs de vulnérabilité.

« C'est tout simplement aberrant de voir si peu de services offerts aux élèves du préscolaire alors qu'on tient un discours si fort sur l'importance du dépistage et de l'intervention rapide. C'est là un exemple de plus des effets des compressions majeures des dernières années. Or, il s'agit maintenant de répondre aux besoins des élèves. On est loin de la coupe aux lèvres actuellement avec la mesure Partir du bon pied qui, bien qu'intéressante, est nettement insuffisante. Le gouvernement doit passer de la parole aux actes pour favoriser la réussite éducative de tous les élèves », a conclu Josée Scalabrini, présidente de la FSE.

On peut trouver le résumé de l'enquête sur le site de la FSE à l'adresse fse.lacsq.org.

Communiqué de presse
Source FSE

¹ Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM), 2012, Institut de la statistique du Québec.